

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1858

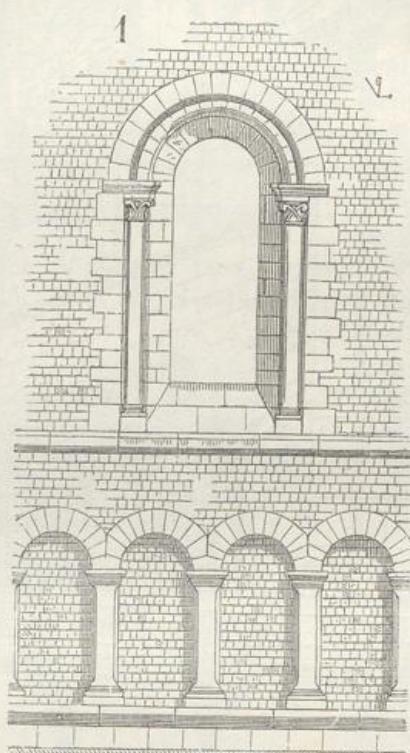
Arcature

[urn:nbn:de:hbz:466:1-79991](https://nbn-resolving.de/urn:nbn:de:hbz:466:1-79991)

aussi pour résister à la poussée uniforme des voûtes en berceau, cherchaient, autant pour économiser les matériaux que pour décorer ces murs massifs et les rendre moins lourds, à les alléger au moyen d'une suite d'arcades (voy. ARC DE DÉCHARGE) qui leur permettaient cependant de retrouver les épaisseurs de murs nécessaires pour maintenir les poussées des berceaux au-dessus de l'extrados de ces arcs. Par suite de l'application des voûtes en arcs d'ogives dans les édifices, il ne fut plus utile d'élever des murs épais continus ; on se contenta dès lors d'établir des contre-forts saillants au droit des poussées (voy. CONSTRUCTION), et les intervalles entre ces contre-forts n'étant que des clôtures minces en maçonnerie, les arcades aveugles, ou arcs de décharge, n'eurent plus de raison d'être. Toutefois cette tradition subsista, et les architectes de la période ogivale continuèrent, dans un but purement décoratif, à pratiquer des arcades aveugles (arcatures) sous les appuis des fenêtres des bas-côtés dans les intérieurs de leurs édifices, d'abord très-saillantes, puis s'aplatissant peu à peu à la fin du XIII^e siècle et pendant le XIV^e, pour ne plus être qu'un placage découpé plus ou moins riche, sorte de filigrane de pierre destiné à couvrir la nudité des murs.

ARCATURE, s. f. Mot par lequel on désigne une série d'arcades d'une petite dimension, qui sont plutôt destinées à décorer les parties lisses des murs sous les appuis des fenêtres ou sous les corniches, qu'à répondre à une nécessité de la construction. On rencontre dans certains édifices du Bas-Empire des rangées d'arcades aveugles qui n'ont d'autre but que d'ornner les nus des murs. Ce motif de décoration paraît avoir été particulièrement admis et conservé par les architectes de l'époque carlovingienne, et il persiste pendant les périodes romane et ogivale dans toutes les provinces de la France. Il est bon d'observer cependant que l'emploi des arcatures est plus ou moins bien justifié dans les édifices romans ; quelques contrées, telles que la Normandie par exemple, ont abusé de l'arcature dans certains monuments du XI^e siècle ; ne sachant trop comment décorer les façades des grandes églises, les architectes superposèrent des étages d'arcatures aveugles de la base au faîte. C'est particulièrement dans les édifices normands bâtis en Angleterre que cet abus se fait sentir ; la façade de la cathédrale d'Ely en est un exemple. Rien n'est plus monotone que cette superposition d'arcatures égales comme hauteur et largeur, dont on ne comprend ni l'utilité comme système de construction, ni le but comme décoration. En France le sentiment des proportions, des rapports des vides avec les pleins, perce dans l'architecture du moment qu'elle se dégage de la barbarie. Dès le XI^e siècle, ces détails importants de la décoration des maçonneries, tels que les arcatures, sont contenus dans de justes bornes, tiennent bien leur place, ne paraissent pas être comme en Angleterre ou en Italie, sur la façade de la cathédrale de Pise par exemple, des placages d'une stérile invention. Nous diviserons les arcatures : 1^o en *arcatures de rez-de-chaussée* ; 2^o *arcatures de couronnements* ; 3^o *arcatures-ornements*.

ARCATURES DE REZ-DE-CHAUSSÉE. Ces sortes d'arcatures sont généralement placées, dans l'architecture française, à l'intérieur, sous les appuis des fenêtres basses, et forment une série de petites arcades aveugles entre le sol et ces appuis. Les grandes salles, les bas-côtés des églises, les chapelles, sont presque toujours tapissés dans leurs soubassements par une suite d'arcatures peu saillantes, portées par des pilastres ou des colonnettes détachées reposant sur un banc ou socle de pierre continu. Nous donnons comme premier exemple de ce genre de décoration une travée intérieure des bas-côtés de la nef de la cathédrale du Mans (1). Dans cet exemple, qui



est du XI^e siècle, la construction des maçonneries semble justifier l'emploi de l'arcature; les murs sont bâtis en blocages parementés en petits moellons cubiques comme certaines constructions gallo-romaines. L'arcature, par son appareil plus grand, la fermeté de ses pieds-droits monolithes, donne de la solidité à ce soubassement en le décorant; elle accompagne et couronne ce banc qui règne tout le long du bas-côté. Le plus souvent même à cette époque, les arcatures sont supportées par des colonnettes isolées, ornées de bases et de chapiteaux sculptés; nous choisirons comme exemple

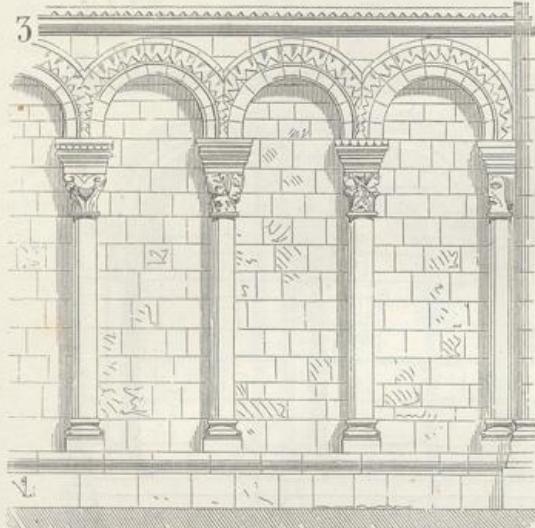
l'arcature des bas-côtés de l'église abbatiale de Souvigny (Allier) [2], reposant toujours sur un banc conformément à l'usage adopté. Dans ces arcatures, la base, le chapiteau et les claveaux des petits arcs sont engagés dans la maçonnerie du mur, et les fûts des colonnettes, composés d'un seul mor-



ceau de pierre posé en délit, sont détachés. A Souvigny, les arcs reposent alternativement sur un pilastre rectangulaire et sur une colonnette cylindrique.

Cet exemple remonte aux premières années du XII^e siècle. A mesure que l'architecture se débarrasse des formes quelque peu lourdes de l'époque romane, les arcatures basses deviennent plus fines, les arcs se décorent de moulures, les colonnettes sont plus sveltes. Dans le bas-côté sud de l'église de Sainte-Madeleine de Châteaudun, on voit encore les restes d'une belle arcature du XII^e siècle qui sert de transition entre le style român et le

style ogival (3) : les tailloirs des chapiteaux en sont variés, finement moulurés ; les archivoltes sont décorées de dents de scie. Les arcatures basses des monuments de la Normandie sont vers cette époque curieusement travaillées, parfois composées d'une suite de petits arcs plein cintre qui s'entre-croisent et portent soit sur un rang de colonnettes, soit sur des colonnettes et des corbeaux alternés ; mais c'est particulièrement en Angleterre que le style normand a développé ce genre de décoration, dans lequel quelques esprits plus ingénieux qu'éclairés ont

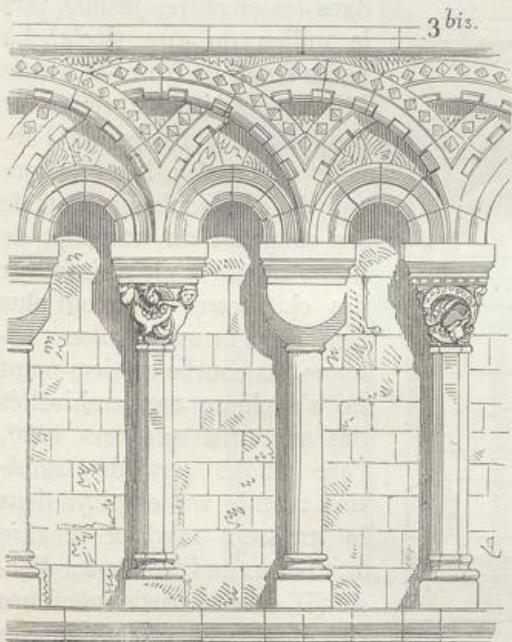


voulu voir l'origine de l'ogive (voy. OGIVE).

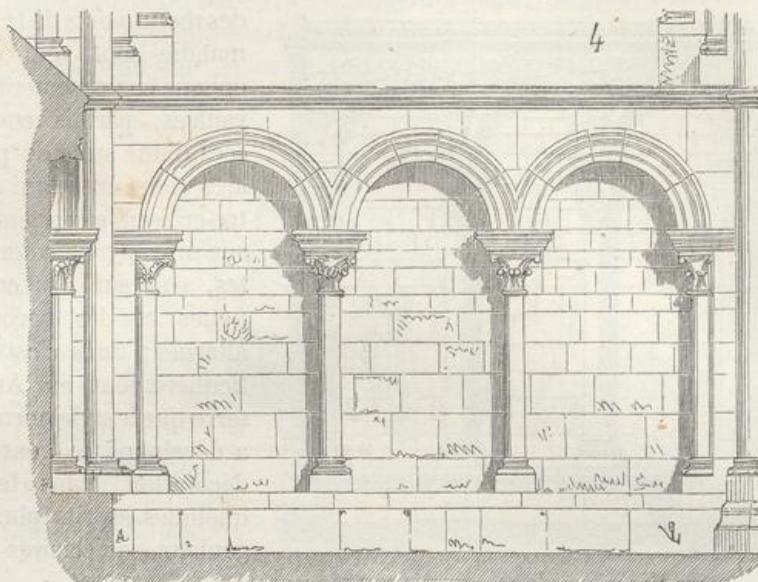
Le côté nord du chœur de la cathédrale

de Canterbury présente à l'extérieur, entre les fenêtres de la crypte et celle des bas-côtés, une arcature que nous donnons ici (3 bis), et qui forme un riche bandeau entre les contre-forts ; cet exemple date des dernières années du XIII^e siècle. Dans l'étage inférieur de la tour Saint-Romain de la cathédrale de Rouen, les colonnettes des arcatures sont accouplées, supportant déjà de petits arcs en tiers-point, bien que le plein cintre persiste longtemps dans ces membres accessoires de l'architecture, et jusque vers les premières années du XIII^e siècle ;

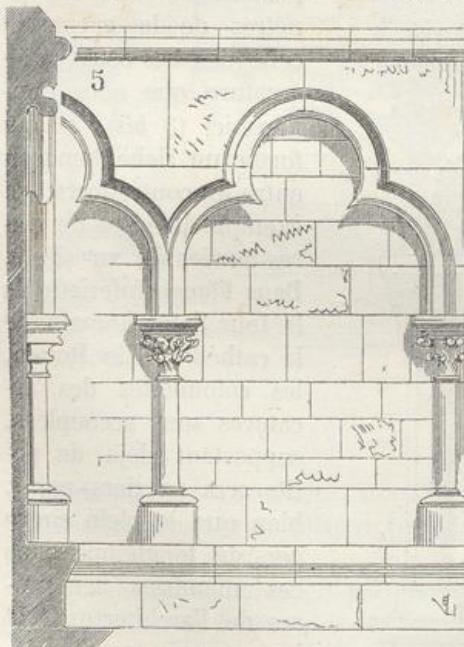
ainsi, les chapelles du chœur de l'église abbatiale de Vézelay sont tapisées, sous les appuis des fenêtres, d'arcatures appartenant par les détails



de leur ornementation au XIII^e siècle, tandis que leurs arcs sont fran-



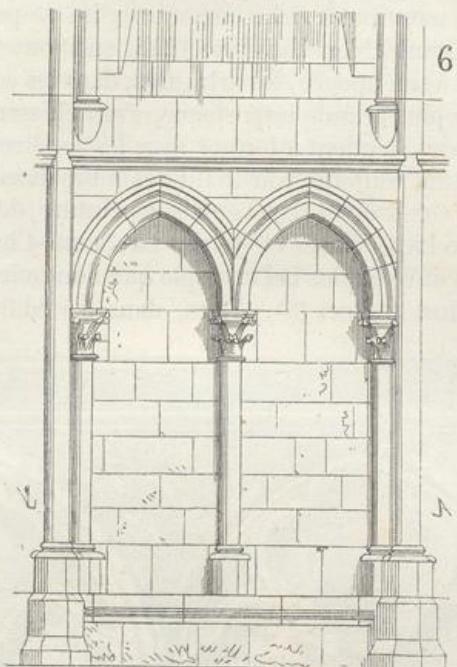
chement plein cintre (4). En Bourgogne, l'arc plein cintre persiste même



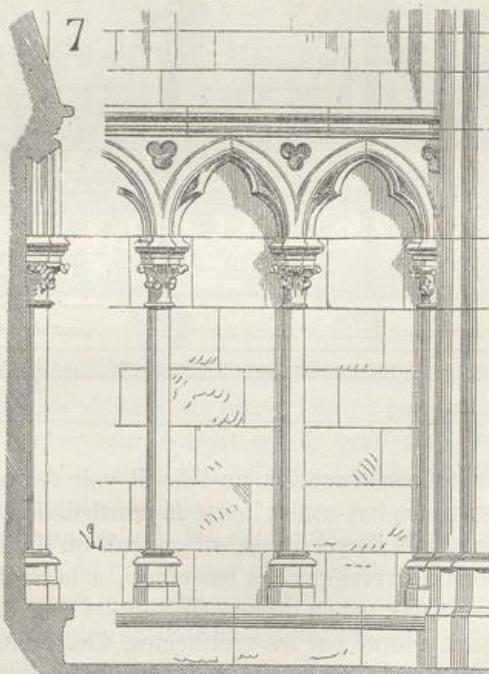
dans les arcatures jusque vers le milieu du XIII^e siècle. La petite église de Notre-Dame de Dijon, dont la construction est postérieure à l'église de l'abbaye de Vézelay, laisse encore voir dans les soubassements de ses chapelles du transept de belles arcatures plein cintre sur des chapiteaux qui n'ont plus rien de l'ornementation romane. La courbe en tiers-point ne s'applique aux archivoltes des arcatures que vers 1230, l'arc trilobé sert de transition : on le voit employé dans le transept nord de l'église Saint-Jean de Châlons-sur-Marne (5), dont la partie inférieure date de 1220 à 1230 ; dans les

travées encore existantes des bas-côtés de la cathédrale d'Amiens, même date ; plus tard, de 1230 à 1240, l'arc en tiers-point règne seul (6), ainsi qu'on peut le voir dans les chapelles du chœur de la cathédrale de Troyes,

d'abord simple, décoré seulement par des moulures largement profilées,

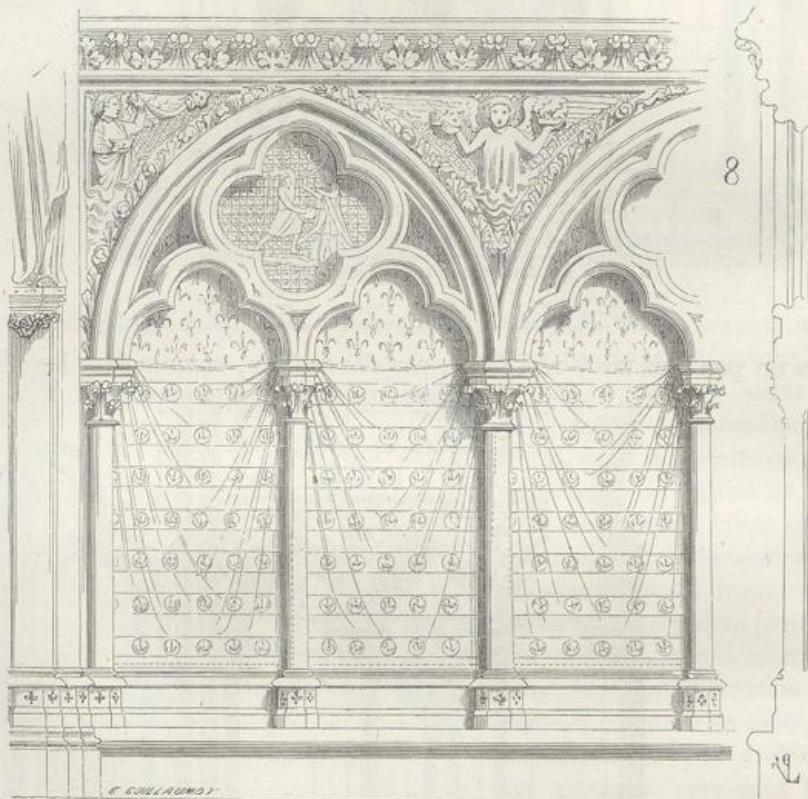


puis un peu plus tard, vers 1240, par des *redents*, comme dans les cha-



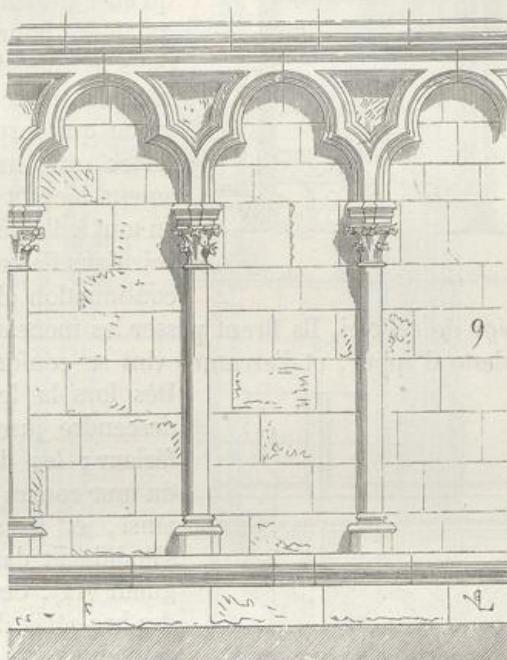
pelles du chœur de la cathédrale d'Amiens (7) ou la Sainte-Chapelle basse

du Palais à Paris. Jusqu'alors, cependant, les arcatures basses, qu'elles appartiennent à un monument riche ou à une église de petite ville, sont à peu de chose près semblables. Mais vers 1245, au moment où l'architecture ogivale arrivait à son apogée, les arcatures, dans les édifices bâties avec luxe, prennent une plus grande importance, s'enrichissent de bas-reliefs, d'ornements, d'ajours, tendent à former sous les fenêtres une splendide décoration, en laissant toujours voir le nu des murs dans les entre-colon-nements; ces murs eux-mêmes reçoivent de la peinture, des applications de gaufrures ou de verres colorés et dorés. La Sainte-Chapelle haute du Palais à Paris nous offre le plus bel exemple que l'on puisse donner d'une série d'arcatures ainsi traitées (8). Alors, dans les édifices religieux, le



parti adopté par les constructeurs ne laissait voir de murs que sous les appuis des fenêtres des bas-côtés; toute la construction se bornant à des piles et des vides garnis de verrières, on conçoit qu'il eût été désagréable de rencontrer sous les verrières des bas-côtés, à la hauteur de l'œil, des parties lisses qui eussent été en désaccord complet avec le système général de piles et d'ajours adopté par les architectes. Ces arcatures servaient de transition entre le sol et les meneaux des fenêtres, en conservant cependant par la fermeté des profils, l'étroitesse des entre-colon-nements et les robustes

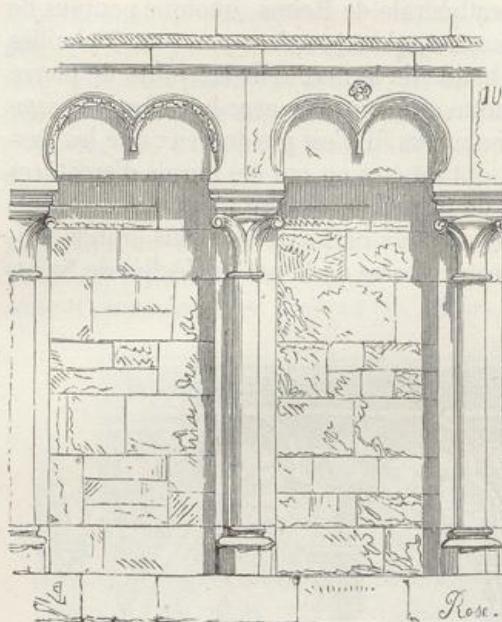
saiillies des bancs, une certaine solidité d'aspect nécessaire à la base d'un monument. Les bas-côtés de la cathédrale de Reims, quoique pourvus de ces larges banes avec marche en avant, n'ont jamais eu, ou sont dépouillés de leur arcature; aussi est-on choqué de la nudité de ces murs de pierre sous les appuis des fenêtres, nudité qui contraste avec la richesse si sage de tout l'intérieur de l'édifice. Pour nous, il n'est pas douteux que les bas-côtés de la cathédrale de Reims ont dû être ou ont été garnis d'arcatures comme l'étaient autrefois ceux de la nef de l'église abbatiale de Saint-Denis, les parties inférieures de ces deux nefs ayant les plus grands rapports. Nous donnons ici (9) l'arcature basse de la nef de l'église de Saint-



Denis, dont tous les débris existent encore dans les magasins de cet édifice, et dont les traces sont visibles sur place. Disons en passant que c'est avec quelques fragments de cette arcature que le tombeau d'Héloïse et d'Abailard, aujourd'hui déposé au Père-Lachaise, a été composé par M. Lenoir, dans le musée des Petits-Augustins.

Il ne faudrait pas croire que les arcatures ont suivi rigoureusement la voie que nous venons de tracer pour atteindre leur développement; avant d'arriver à l'adoption de la courbe en tiers-point on rencontre des tâtonnements, car c'est particulièrement pendant les périodes de transition que les exceptions se multiplient. Nous en donnerons une qui date des premières années du XIII^e siècle, et qui peut compter parmi les plus originales; elle se

trouve dans les bas-côtés de l'église de Montier-en-Der (Haute-Marne) [10],



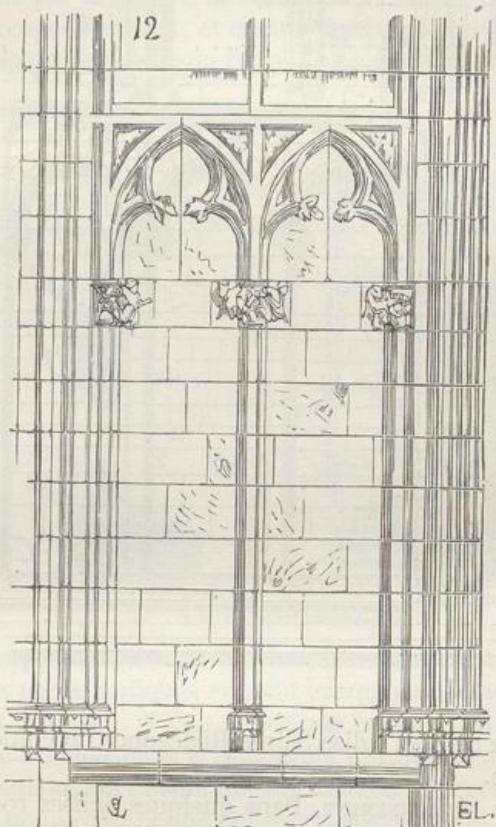
comme une *allège* de celle-ci. Ils firent passer les meneaux des fenêtres à travers la tablette d'appui, et l'arcature vint se confondre avec eux.



sonne, l'arcature basse, en se reliant aux meneaux des fenêtres, adopte leurs

charmant édifice rempli de singularités architectoniques, et que nous aurons l'occasion de citer souvent. Vers la fin du XIII^e siècle, les arcatures basses, comme tous les autres membres de l'architecture ogivale, s'amaigrissent; elles perdent l'aspect d'une *construction*, d'un soubassement, qu'elles avaient conservé jusqu'alors, pour se renfermer dans le rôle de placages. Le génie si impérieusement logique qui inspirait les architectes du moyen âge les amena bientôt en ceci comme en tout à l'abus. Ils voulaient voir dans l'arcature d'appui la continuation de la fenêtre, et le système ogival s'établissait dans toute sa rigueur (11). Cet exemple, tiré des bas-côtés du chœur de la cathédrale de Sées, date des dernières années du XIII^e siècle. Toutefois, les petits pignons ménagés au-dessus des arcs donnent encore à ces soubassements une décoration qui les isole de la fenêtre, qui en fait un membre à part ayant son caractère propre; tandis que plus tard, au commencement du XIV^e siècle, comme dans le chœur de l'église Saint-Nazaire de Carcassonne, l'arcature basse, en se reliant aux meneaux des fenêtres, adopte leurs

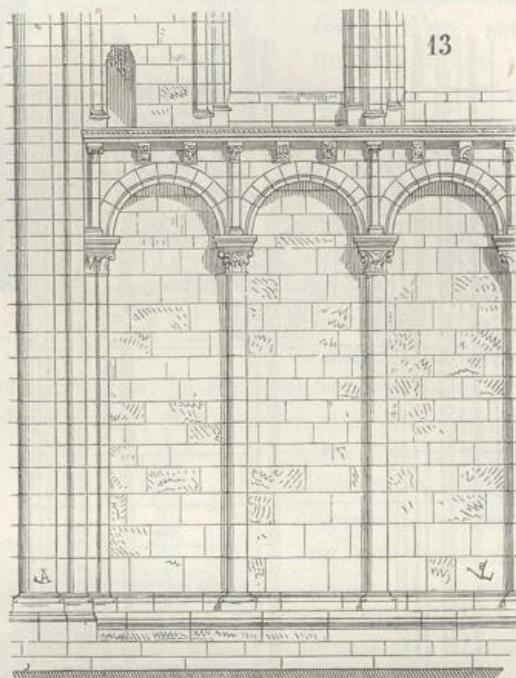
formes, se compose des mêmes membres de moulures, répète leurs compartiments (12). Ce n'est plus en réalité que la partie inférieure de la fenêtre qui est bouchée, et par le fait, le mur forcé de se retraire à l'intérieur au nu des vitraux, pour laisser la moitié des meneaux se dégager en bas-relief, ne conserve plus qu'une faible épaisseur qui équivaut à une simple cloison. Il était impossible d'aller plus loin. Pendant les XIV et XV^e siècles, les arcatures basses conservent les mêmes allures, ne variant que dans les détails de l'ornementation suivant le goût du moment. On les voit disparaître tout à coup vers le milieu du XV^e siècle, et cela s'explique par l'usage



alors adopté de garnir les soubassements des chapelles de boiseries plus ou moins riches. Avec les arcatures disparaissent également les bancs de pierre, ceux-ci étant à plus forte raison remplacés par des bancs de bois. Des mœurs plus raffinées, l'habitude prise par les familles riches et puissantes ou par les confréries de fonder des chapelles spéciales pour assister au service divin, faisaient que l'on préférait les panneaux de bois et des sièges bien secs à ces murs et à ces bancs froids et humides.

Nous ne pouvons omettre, parmi les arcatures de rez-de-chaussée, les

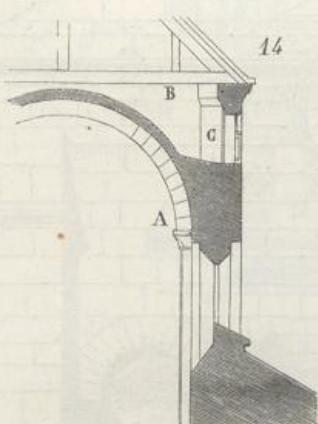
grandes arcatures des bas-côtés de la cathédrale de Poitiers. Cet édifice (voy. CATHÉDRALE), bâti à la fin du XII^e siècle et au commencement du XIII^e, présente des dispositions particulières qui appartiennent au Poitou. Les voûtes des bas-côtés sont aussi hautes que celles de la nef, et le mur sous les fenêtres, épais et élevé, forme une galerie servant de passage au niveau de l'appui de ces fenêtres. Ce haut appui est décoré par une suite de grandes arcatures plein cintre surmontées d'une corniche dont la saillie est soutenue par des corbelets finement sculptés (13). Des arcatures analogues



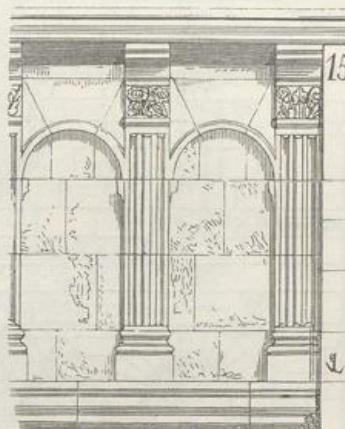
se voient dans la nef de l'église Sainte-Radegonde de Poitiers, qui date de la même époque.

ARCATURES DE COURONNEMENT. Dans quelques églises romanes, particulièrement celles élevées sur les bords du Rhin, on avait eu l'idée d'éclairer les charpentes au-dessus des voûtes en berceau, au moyen d'une suite d'arcatures à jour formant des galeries basses sous les corniches (voy. GALERIE). Les voûtes en berceau des nefs ou en cul-de-four des absides laissaient entre leurs reins et le niveau de la corniche, convenablement élevée pour laisser passer les entrails des charpentes au-dessus de l'extrados, un mur nu qui était d'un aspect désagréable, et qui de plus était d'une grande pesanteur. (14) soit la coupe d'une voûte en berceau plein cintre ou en cul-de-four, les fenêtres ne pouvaient se cintrer au-dessus de la naissance A des voûtes, à moins d'admettre des pénétra-

tions, ce qui était hors d'usage : il restait donc de A en B, niveau de la corniche, une élévation de mur commandée par la pose de la charpente ; on perça ce mur en C par une galerie à jour ou fermée par un mur mince, destinée alors, soit à donner de l'air sous les combles, soit à former comme un chemin de ronde allégeant les constructions inférieures. Cette disposition, inspirée par un calcul de constructeur, devint un motif de décoration dans quelques monuments religieux de la France. Au xii^e siècle la partie supérieure des murs de la nef de la cathédrale d'Autun, fermée par une voûte en berceau ogival renforcée d'arcs-doubleaux, fut décorée par une arcature aveugle extérieure qui remplit cette surélévation nue des maçonneries, bien que par le fait elle ne soit d'aucune utilité ; elle n'était placée là que pour occuper les yeux, et comme une tradition des galeries à jour des édifices romans des bords du Rhin. Cette arcature (15) a cela de parti-



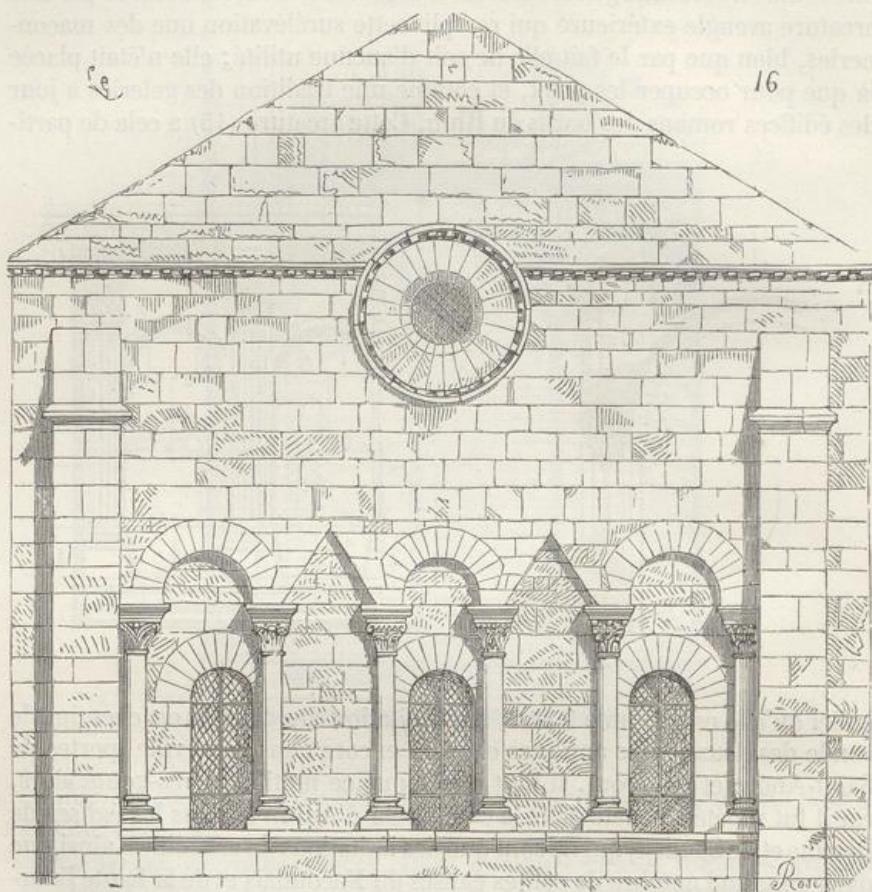
14



15

culier qu'elle est, comme forme, une imitation des galeries ou chemins de ronde des deux portes antiques existant encore dans cette ville (portes de Saint-André et d'Arrou). Il faut croire que ce motif fut très-goûté alors, car il fut répété à satiété dans la cathédrale d'Autun et dans les églises de Beaune et de Saulieu, qui ne sont que des imitations de cet édifice, ainsi que dans un grand nombre de petites églises du Mâconnais et de la haute Bourgogne. A l'extérieur des absides, les arcatures romanes sont prodigieuses dans les édifices religieux du Languedoc, de la Provence, et particulièrement de la Saintonge, du Poitou et du Berry. On voit encore une belle ceinture d'arcatures alternativement aveugles ou percées de fenêtres à l'extérieur du triforium de l'église ronde de Neuvy-Saint-Sépulcre (Indre), xii^e siècle (voy. SAINT-SÉPULCRE). Ce système d'arcatures encadrant des fenêtres est adopté en Auvergne à l'extérieur des absides, dans les parties supérieures des nefs et des pignons des transsepts ; en voici un exemple tiré du bras de croix nord de l'église Saint-Étienne de Nevers, élevée au xii^e siècle sur le plan

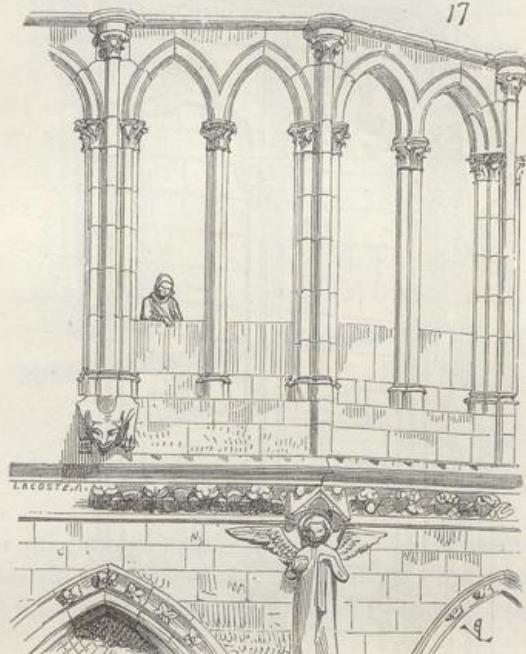
des églises auvergnates (16). Cette arcature présente une disposition qui appartient aux églises de cette province, c'est ce triangle qui vient remplacer l'arc plein cintre dans certains cas. L'église de Notre-Dame-du-Port, à Clermont, nous donne à l'extrémité des bras de croix nord et sud une arcature à peu près pareille à celle-ci; mais à Saint-Étienne de Nevers ces arcatures décorent l'intérieur et l'extérieur du pignon du croisillon nord, tandis qu'à Notre-Dame-du-Port elles n'existent qu'à l'intérieur. Il n'est pas besoin de dire que les arcatures hautes des nefs ou des absides ne pou-



vaient plus trouver leur place du moment que la voûte en arcs ogives était adoptée, puisque alors les archivoltes des fenêtres s'élevaient jusque sous les corniches supérieures; aussi ne les rencontre-t-on plus dans les monuments des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, si ce n'est dans la cathédrale de Reims, où l'on voit apparaître comme un dernier reflet de la tradition des arcatures romanes supérieures. Ici, ces arcatures surmontent les corniches et pourraient être considérées comme des balustrades, si leur dimension extraordinaire n'empêchait de les confondre avec ce membre de l'architec-

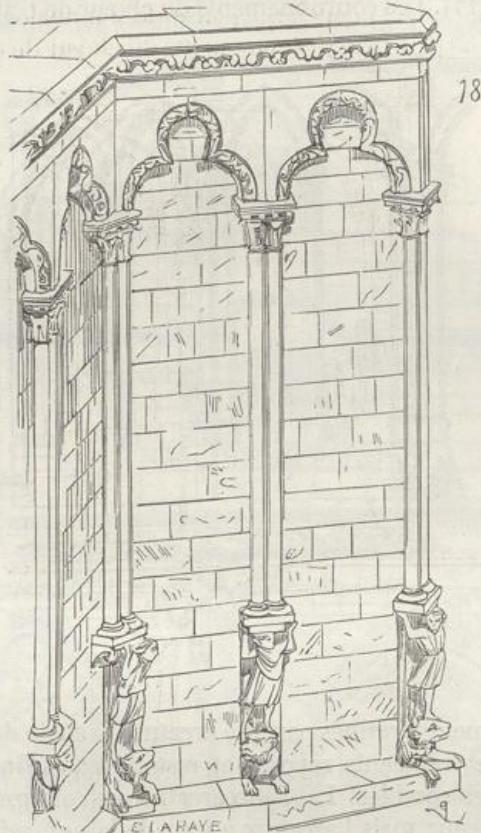
ture ogivale ; ce sont plutôt des claires-voies dont on ne s'explique guère l'utilité. Les chapelles du chœur de la cathédrale de Reims sont surmontées de rangées de colonnes isolées portant des arcs et un bandeau. Cette décoration, qui date du XIII^e siècle, prend une grande importance par ses dimensions ; elle a le défaut d'être hors d'échelle avec les autres parties de l'édifice, et rapetisse les chapelles à cause de son analogie avec les formes d'une balustrade (17). Les couronnements du chœur de cette même cathé-

17



drale étaient également terminés par une arcature aveugle dont il reste une grande quantité de fragments reposés et restaurés à la fin du XV^e siècle, après l'incendie des combles. Là, cette arcature se comprend mieux, elle masquait un chéneau ; mais l'arcature à jour de la nef, refaite également au XV^e siècle en suivant les formes adoptées à la fin du XIII^e siècle, n'est plus qu'une imitation de ce parti quant à l'apparence extérieure seulement, puisqu'elle ne répond à aucun besoin. Les tours centrales des églises, élevées sur le milieu de la croisée, sont souvent décorées à l'intérieur ou à l'extérieur, pendant les époques romanes ou de transition, d'arcatures aveugles, surtout dans la Normandie, l'Auvergne, la Saintonge et l'Angoumois, où ce mode de tapisser les nus des murs dans les parties supérieures des édifices paraît avoir été particulièrement adopté. Les souches des tours centrales des cathédrales de Coutances à l'intérieur, de Rouen à l'intérieur et à l'extérieur, de Bayeux à l'extérieur, des églises de Saint-Étienne de Caen à l'intérieur, de Notre-Dame-du-Port et d'Issoire à l'extérieur, de la plupart des églises de la Charente, etc., sont munies d'arcatures (voy. CLOCHER). Nous voyons aussi les arcatures employées

comme décoration dans les étages supérieurs des clochers plantés sur les façades des églises romanes et du commencement du XIII^e siècle, au-dessus des portails, sous les roses. Les trois derniers étages du clocher nord de la cathédrale de Sens, dit *tour de Plomb*, sont entourés d'arcatures aveugles formant galerie à jour seulement dans les milieux du second étage. Nous donnons ici (18) le dessin de l'arcature trilobée supérieure de ce



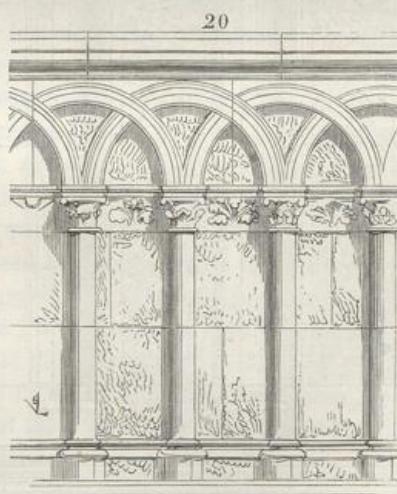
clocher. On remarquera que les colonnettes accouplées de cette arcature sont supportées par des figures marchant sur des lions ; ces sortes de caryatides se rencontrent dans quelques édifices de la Champagne et d'une partie de la Bourgogne (voy. SUPPORT).

ARCATURES ORNEMENT. Il nous reste à parler des arcatures qui se rencontrent si fréquemment disposées dans les soubassements des ébrasements des portails des églises, et qui sont bien réellement alors une simple décoration. Les arcatures dont nous avons précédemment parlé sont *bâties*, font presque toujours partie de la construction ; leurs arcs sont composés de claveaux, et forment, ainsi que nous l'avons fait ressortir plus haut, comme autant d'arcs de décharge portés sur des colonnes monolithes, tandis que les arcatures de socles sont la plupart du temps évidées dans des blocs de pierre. Telles sont les arcatures placées au-dessous des statues

aujourd'hui détruites des portails de la cathédrale de Sées (19), qui datent des premières années du XIII^e siècle; celles du portail nord de la cathé-



drale de Troyes qui, bien qu'un peu postérieures, présentent une disposition analogue; celles du portail sud de la cathédrale d'Amiens, avec des arcs entrelacés (20) posées de 1220 à 1225; celles si finement sculptées et d'un

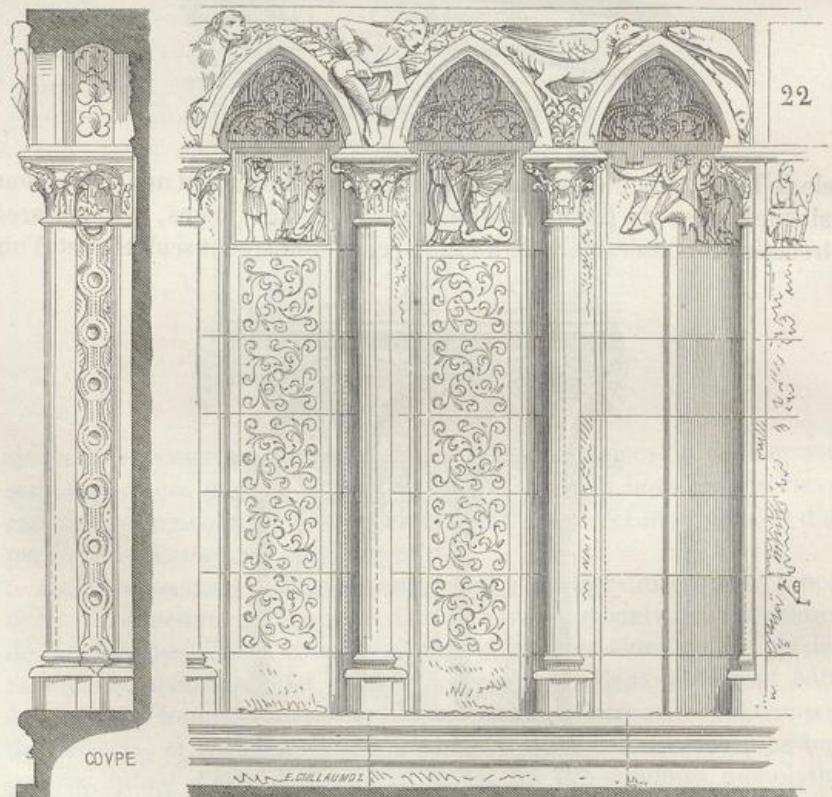


goût si pur qui tapissent les parements des soubassements de la porte centrale de la cathédrale de Paris, et entre lesquelles sont représentées les

Vertus et les Vices (21), 1220 environ ; celles qui sont disposées dans une



place pareille à la porte Sainte-Anne, de la même façade, et entre les-
quelles sont gravées en creux des fleurs de lis simulant une tenture ; celles



enfin de la porte de la Vierge (22), toujours de la cathédrale de Paris, tra-

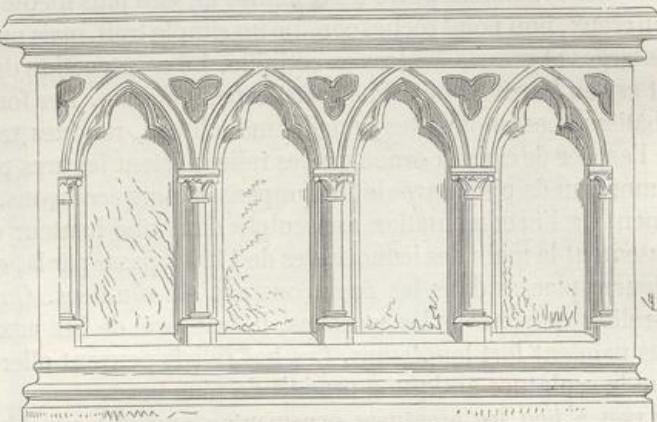
tées avec un soin et une grandeur de style peu ordinaires. Cette dernière arcature peut être donnée comme un des modèles les plus complets de ce genre de décoration, et nous ne connaissons rien qui puisse lui être comparé. Elle est enrichie de sculptures de la plus grande beauté, et qui ont le mérite d'être parfaitement disposées pour la place qu'elles occupent. Les personnages ou animaux ronde-bosse qui remplissent les écoinçons entre les arcs formaient comme des supports sous les grandes figures adossées à des colonnes, autrefois debout sur ce soubassement, et rappelaient le martyre des saints ou les personnifiaient. La forte saillie de ces figures, s'échappant entre les petites archivoltes, était en rapport avec la grandeur et le haut relief des statues, tandis que toute la sculpture placée sous les arcs et dans les entre-colonnements n'est plus qu'une sorte de tapisserie dont le peu de relief ne détruit pas la grande unité de ce beau soubassement. On peut voir, bien que la gravure ne donne qu'une faible idée de cette décoration, comme la saillie des bas-reliefs se perd avec le fond à mesure qu'ils se rapprochent du sol. Les ornements entre les colonnes ne sont plus même que des gravures en creux, non point sèches comme un simple trait, mais présentant des parties larges et grasses évidées en coquille. La construction de ce soubassement est en harmonie parfaite avec l'ornementation. Les fonds tiennent à la bâtie. Les colonnettes jumelles monolithes, rendues très-résistantes par l'espèce de cloison ornée qui les relie, portent les arcs pris dans un même morceau de pierre avec leurs tympans et leurs écoinçons. Chaque compartiment de l'ornementation est sculpté dans une hauteur d'assise. Malheureusement la main des iconoclastes de 1792 a passé par là, et la plupart des figures placées dans les écoinçons ont été mutilées. Quant aux petits bas-reliefs rangés sous les tympans, ils ont servi de but aux pierres des enfants pendant fort longtemps. Ces bas-reliefs peuvent aller de pair avec ce que la sculpture antique a produit de plus beau.

On voit peu à peu les arcatures *ornements* s'amaigrir vers la fin du XIII^e siècle ; elles perdent leur caractère particulier pour se confondre avec les arcatures de soubassement dont nous avons donné des exemples. Les profils s'aplatissent sur les fonds, les colonnettes se subdivisent en faisceaux et tiennent aux assises de la construction, les vides prennent de l'importance et dévorent les parties moulurées. Cependant il est quelques-unes de ces arcatures qui conservent encore un certain caractère de fermeté ; celles qui tapissent les ébrasements de deux des portes de la façade de la cathédrale de Bourges, rappellent un peu, mais apauvrie, la belle arcature de Notre-Dame de Paris que nous venons de donner. Quelquefois les vides des fonds, comme dans l'arcature de la porte centrale de l'église de Semur en Auxois, sont remplis de semis, de rosaces, de quadrillés à peine saillants qui produisent un bel effet et conviennent parfaitement à un soubassement. Nous citerons encore les charmantes arcatures de la porte de droite de la façade de l'ancienne cathédrale d'Auxerre (fin du XIII^e siècle), et dans lesquelles on voit, représentée en figures ronde-bosse, l'histoire de David et de Bethsabée ; celles de la porte de droite de la façade de la cathé-

drale de Sens (xive siècle), décorées de petits pignons au-dessus des arcs, et de figures dans les entre-colonnements. Ces décos disparaissent au xv^e siècle, et les soubassements des portails ne sont plus occupés que par ces pénétrations de bases aussi difficiles à comprendre qu'elles sont d'un aspect monotone (voy. PÉNÉTRATION).

Les petites arcatures jouent un grand rôle dans les tombeaux, les parements d'autels, les retables (voy. ces mots) ; généralement les socles des tombes qui portent les statues couchées des morts sont entourés d'arcatures dans lesquelles sont représentés des pleureurs, des religieux, ou même les Apôtres. Au commencement du xiii^e siècle cependant les arcatures sont le plus souvent vides et faites en pierre ou en marbre blanc se détachant sur un fond de marbre noir ; telles étaient les arcatures des tombes refaites par le roi saint Louis à Saint-Denis, et dont il reste des fragments (23). Plus tard ces arcatures deviennent plus riches, sont sur-

23



montées de pignons à jour, finement sculptées dans la pierre, le marbre ou l'albâtre ; elles encadrent des statuettes, quelquefois aussi des écus aux armes du mort ; elles sont accoladées au xv^e siècle, et forment des niches renfoncées entre des colonnettes imitées des ordres antiques au xvi^e (voy. TOMBEAU). On peut juger par cet aperçu fort restreint de l'importance des arcatures dans l'architecture du moyen âge, et du nombre infini de leurs variétés ; nous n'avons pu qu'indiquer des types principaux, ceux qui marquent par leur disposition ingénieuse le goût qui a présidé à leur exécution, ou leur originalité.

ARCHE (d'ALLIANCE), s. f. Est souvent figurée dans les vitraux qui reproduisent les scènes de l'Ancien Testament. On lui donne généralement la forme d'une châsse. Devant le trumeau de la porte de gauche de la façade de Notre-Dame de Paris était posée, avant 1793, une grande statue de la sainte Vierge, tenant l'enfant Jésus, et les pieds sur le serpent à tête de